

Storyboard

*
tiers-lieux
d'activités
et d'emploi

réalisé par la Coopérative Tiers-Lieux,
travailler autrement en Aquitaine

merci

Nous remercions toutes les personnes que nous avons croisées, interrogées et accompagnées durant ces deux ans.

A l'aube d'une nouvelle ère économique, nous avons entrevu la force des collectifs de citoyens et de professionnels : une vision partagée de la vie et du travail où l'un ne fonctionne pas sans l'autre et où l'équilibre est une recherche permanente.

Les collectivités publiques ont été attentives et inventives face à ces nouvelles préoccupations. Nous les saluons également pour le chemin qu'elles ont parcouru avec nous.

A tous, que votre aventure soit belle et durable !

Lucile Aigron et Marie-Laure Cuvelier
Coopérative des Tiers-Lieux, travailler autrement en Aquitaine



genèse de Coop'in

Coop'Alpha, en 2012, comptabilise 250 accompagnés et 150 en cours de CAPE (Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise).

Ce parcours est individualisé et personnalisé. Cependant, les premières phases sont organisées de façon collective. Chaque entrepreneur fait parti d'une «promotion» au démarrage de son parcours dans Coop' Alpha. Un fort esprit d'équipe et de solidarité en ressort.

De plus, Coop'Alpha est une «entreprise partagée». Chaque entrepreneur, à l'issue de ses 3 premières années, peut demander à devenir sociétaire de la coopérative.

En 2012, Coop'Alpha au contact de la Coopérative des Tiers-Lieux, travailler autrement en Aquitaine, prend conscience qu'il est nécessaire de prolonger la coopération hors les murs du siège social et de proposer près des lieux d'habitation de ses entrepreneurs un lieu support leur permettant de :

- travailler dans un cadre dédié,
- de se retrouver entre coopérateurs,
- d'agrandir les cercles de collaborations avec d'autres.

C'est pourquoi, le projet de création d'un réseau girondin de tiers-lieux s'appuyant sur la communauté d'entrepreneurs d'une Coopérative d'Activités et d'Emploi voit le jour.

1.

Genèse et intentions

Les Coopératives d'Activités et d'Emplois sont comme les Tiers-Lieux une autre façon d'envisager le travail. Au même titre que les tiers-lieux, les CAE sont des outils de travail mais également une posture et un état d'esprit.

A. Coop'Alpha, une coopérative d'activités et d'emploi

↳ Historique

En 2003, Marie-Josée Daubigeon, salariée-associée à Gers Initiatives, constatant l'absence de Coopérative d'Activités et d'Emploi en Aquitaine, décide d'en implanter une en Gironde. L'Union Régionale des SCOP, la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire et la Caisse de Dépôts et Consignations soutiennent cette initiative et viennent en appui au projet.

Les statuts sont déposés en Mai 2005, et l'ouverture de la structure se fait en **septembre 2006**, à Lormont (33), dans le cadre de la Convention Nationale de la Caisse de Dépôts et Consignations et du réseau « Coopérer pour Entreprendre » dont l'objectif était de doter les « quartiers » d'une CAE.

Avec l'aide de l'Etat et de ses représentants locaux (DDTEFP, DRTEFP, Préfecture), du Conseil Général 33 et des Communes du GPV, la Gi-

ronde se dote de la 1^{ère} CAE du réseau «Coopérer pour Entreprendre » en Aquitaine : Coop'Alpha.

Cela permet à des porteurs de projet girondins de **tester** la viabilité économique de leur projet et de se **former** aux compétences entrepreneuriales, dans un cadre légal et sécurisé.

Cette création est soutenue par les Fonds Européens et la Région Aquitaine.

» L'entrepreneuriat collectif

Coop'Alpha vise à mutualiser et à construire, entre entrepreneurs, des entreprises d'un nouveau type, **socialement exigeantes et économiquement efficaces**.

C'est une **entreprise sociale** car elle donne à l'entrepreneur individuel un statut d'entrepreneur-salarié, lui ouvrant les droits du salarié (droits du travail, protection sociale) tout en respectant sa singularité et son autonomie.

C'est mettre en pratique l'adage : « L'union fait la force ».

Certains marchés ne sont pas accessibles à des travailleurs indépendants car leur offre s'avère restreinte, certaines compétences absentes, les coûts élevés et la gestion du projet trop complexe pour un seul individu.



La gestion collective gomme ces déficits : réponses aux appels d'offres, actions de communication et de promotion, mutualisation des compétences et dynamique de groupe permettent l'accès à ces marchés et ainsi contribuent au développement des activités de chaque entrepreneur.

C'est avec de la coopération, et non de la concurrence, que l'on remettra **l'économie au service de l'homme**, et non l'inverse.

C'est une société de personnes et non de capitaux sous statut SCOP
Coop'alpha est agréée entreprise solidaire (Article L443-3-1 du code du Travail)

👉 L'équipe

Des **salariés-associés** animent un collectif d'entrepreneurs.
Une équipe pluridisciplinaire accompagne des créatrices et des créateurs au démarrage de leur activité, via un parcours de professionnalisation (ateliers collectifs, rendez-vous individualisés, ...), personnalisé.

Des accompagnateurs à l'écoute, prenant en compte l'individu, son projet d'entreprise et son projet de vie qui s'interdisent de prendre les décisions à la place des entrepreneurs.

B. Les tiers-lieux

👉 Définition et objectifs

Les espaces de coworking (travail partagé et collaboratif) sont des lieux intermédiaires portés historiquement par des collectifs d'acteurs qui cherchent à mutualiser, coopérer et traduire concrètement une façon différente de travailler et de produire.

A mi-chemin entre le domicile et l'entreprise classique, le tiers-lieu revêt un aspect convivial, confortable et familial propre à la maison, et un aspect plus matériel et fonctionnel propre au bureau.

Ces lieux devenus communs sont des espaces de vie qui n'appartiennent ni au cercle public, ni au cercle privé. C'est davantage un **outil qui oscille entre projets individuels et collectifs**.

Le tiers-lieu aménage des écosystèmes complexes où la **diversité**, les **échanges** et **l'auto-régulation** sont des principes fondamentaux.

Né en France des problématiques économiques, sociales et environnementales, les individus se sont organisés collectivement pour répondre à leurs besoins individuels. C'est dans la contrainte et face à la nécessité de s'adapter à ces difficultés que des entrepreneurs se sont organisés et ont **trouvé leurs solutions**.

Soit une forme de solidarité renouvelée dans les cercles professionnels, qui transpire maintenant jusque dans les politiques publiques d'aménagement.

Ouverts à tous, sans préoccupation de l'activité exercée ou du statut juridique, ces espaces de coworking permettent **à toute personne** en activité et en mode projet d'entreprendre, de travailler et de produire dans **un espace dédié**.

Le besoin le plus fortement identifié, notamment en milieu rural, est celui du **lien social**. L'isolement du domicile pour un indépendant ou un télétravailleur salarié peut être pesant.

Le **réseau professionnel** est également recherché pour activer de nouvelles collaborations et ouvrir le champ des possibilités. Les créateurs d'entreprises sont des publics très sensibles à cette approche.

L'apprentissage **de pair à pair** et le partage des connaissances s'y pratiquent de façon naturelle.

Malgré la **progression des usages numériques**, les salariés loin de leurs lieux de travail continuent à «aller au travail» quand bien même ils pourraient pratiquer partiellement le travail à distance pour 50 % de la population active*.

* Source C.A.S



C. Les points communs entre la CAE et les tiers-lieux

📌 La posture d'entrepreneur

L'approche de Gassé*, au Canada, à l'université Laval est intéressante car fondé sur 10 caractéristiques qu'il classe en trois dimensions : **la motivation, les aptitudes et les attitudes.**

Il construit ainsi un modèle expliquant l'entrepreneuriat à travers cinq pôles : les **antécédents** (le passé de la personne et son histoire), les **motivations** (le besoin de réalisation, les défis et l'indépendance), les **aptitudes** (compétences latentes qui se développeraient à la création), les **attitudes** (prises de position conscientes ou non, influencées par les perceptions) et les **comportements** réels (savoir être).

Pour résumer la position de Gassé, on pourrait présenter l'entrepreneur comme motivé par la **réalisation** et la **réussite**, mais aussi **l'autonomie** et la **liberté** ainsi que la **réputation** et la **reconnaissance**. Ses aptitudes principales seraient la confiance en soi, l'enthousiasme, la persévérance mais aussi le flair et la créativité. Enfin, ses attitudes privilégiées seraient une orientation vers l'action, la croyance de pouvoir influencer les événements, et la nécessité de prendre des risques.

* Source : <http://www.creg.ac-versailles.fr>

Cette posture prend forme au sein des tiers-lieux où :

- le cadre et les outils permettent la réalisation et la concrétisation des projets,
- le collectif lui permet de tester et de valider son projet d'entreprise,
- la flexibilité de l'utilisation des bureaux leur permet de minimiser les risques financiers,
- l'autonomie et la liberté d'entreprendre sont un des piliers fondateurs.

📌 La dimension individuelle dans un collectif

Ce qui est commun aussi aux tiers-lieux et aux coopératives d'activités et d'emploi, c'est également le projet individuel réalisé au sein d'un collectif.

Le projet individuel de la personne prend différentes formes, concerne des activités variées allant pour Coop'Alpha du bâtiment aux activités généralistes de services.

Le collectif, quant à lui, prend la forme d'un environnement bienveillant. L'ensemble se conjugue au fil du temps.

📌 Le réseau de confiance engendre la coopération

C'est tout l'intérêt du collectif de pouvoir donner la possibilité à l'individu de s'élever aux côtés d'autres et grâce aux autres. La parenté lorsque l'on fait partie de la même entreprise (la coopérative Coop'Alpha) est un élément d'identité fort qui permet de développer des

relations de confiance. Il en va de même avec les tiers-lieux où le principe d'espace partagé est de mutualiser. A ce titre, les risques sont également partagés et génèrent un sentiment d'appartenance.

De plus, partout dans le monde, les espaces de coworking se reconnaissent. C'est un véritable réseau de confiance qui s'opère et prend corps dans le Coworking Visa*. Celui-ci permet aux membres adhérents d'un espace de coworking de pouvoir aller travailler 3 jours gratuitement dans un autre espace adhérent dans le monde.



© lanomadese dentaire.be

* <http://wiki.coworking.org/w/page/16583744/CoworkingVisa#france>

entrepreneur salarié
rythmes **entreprise sociale**
collectif **coopération**
confiance tiers-lieux
échanges solution **visa**
économie **citoyen**
diversité **réseau**
créer

.2.

Approche & Méthodes

L'étude concerne l'ensemble des personnes ayant eu un parcours au sein de Coop'Alpha entre 2006 à 2012.

A. Une démarche centrée usagers

Phase 1 / La communauté Coop'alpha

Objectifs

- Comprendre les spécificités et les modes de travail des entrepreneurs sociaux de Coop'Alpha

Méthodologie :

• Phase quantitative :

- questionnaire auto-administré diffusé en ligne, par mail, par courrier postal auprès des 400 membres ou anciens membres de Coop'alpha
- dépouillement et analyse

• Phase qualitative :

- entretiens téléphoniques, entretiens en face à face,
- focus groupe d'échantillons de la communauté par typologies de cibles, secteurs d'activités et / ou zones géographiques

Profils des répondants à l'enquête en ligne :

https://docs.google.com/spreadsheets/viewform?usp=drive_web&formkey=dG5KUeTQay1wN0dfd1FfdE5mZC1JOHc6MQ#gid=0

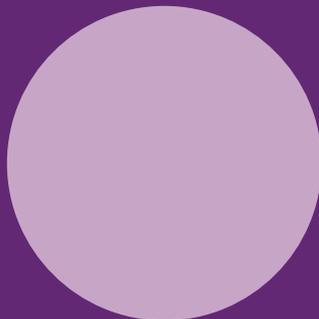
Statut professionnel



Secteurs d'activités

31 % art, culture et communication, média

27 % conseil et services aux entreprises



112
membres

ont répondu.

27 %

de taux de réponse.

59% de femmes

83% de 26-49 ans

39% en couple avec enfant(s)

Répartition du temps de travail

91 %
travaillent
sur ordinateur

Plus de 60 % devant un ordinateur **58 %**

Moins de 30 % au téléphone **82 %**

Travaillent en collaboration à distance **84 %**

**Déplacements
pendulaires**

59 %

travail à domicile ;

63%

des membres qui ne travaillant pas à domicile vont en voiture au travail.

**Lieux de travail
privilégiés**

79 %

à domicile ;

26 %

dans les locaux des clients.

Usages et attentes en tiers-lieux

86 % savent ce qu'est un tiers-lieu

79 % n'ont jamais travaillé au sein d'un tiers-lieu

63 % souhaitent un tiers-lieu près de chez eux

76 % y travailleraient au moins 2 jours/semaine

Principaux usages d'un tiers-lieu

77% recevoir des clients

46% accéder à de l'équipement spécifique

8 valeurs représentées

● S'inscrire dans une démarche professionnelle

75% participer à des animations

48% proposer des animations

● créer de l'émulation, rompre avec l'isolement

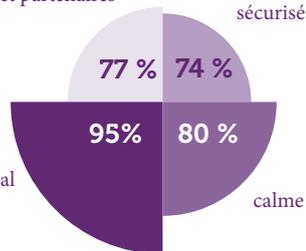
41% créer dans un atelier collectif

41% travailler en bureau partagé

● mutualiser et échanger compétences & connaissances

Aspects importants ou très importants

pouvoir recevoir des clients et partenaires



Bien-être & performance au travail

Les répondants travaillent parfois ou souvent...

chez eux en dehors des heures de travail 75%

chez eux le weekend 79%

durant leurs vacances 72%

Les répondants reconnaissent avoir parfois ou souvent...

un sentiment d'isolement 69%

des difficultés techniques pour travailler 57%

un manque de motivation pour travailler 68%

des difficultés à concilier vie privée/professionnelle 70%

Les coopérateurs considèrent à 69% que leur cadre de travail n'est pas parfait et à 80% que les conditions pour réaliser leur métier ne sont pas optimales.

A QUELS BESOINS IDENTIFIÉS LE COWORKING PEUT-IL RÉPONDRE ?

- Travail à domicile massif ➤ rompre avec l'isolement
- Difficultés techniques ➤ formations, échanges de compétences
- Manque de motivation ➤ animation, esprit communautaire
- Cadre de travail instable ➤ tranquillité, mutualisation des équipements

B. Identifier les zones exploratoires

Phase 2 / Le diagnostic territorial, benchmark et croisement des données

Objectifs

- Comprendre le territoire, les enjeux économiques et sociaux, et hiérarchiser les besoins en tiers-lieux
- Identifier les territoires potentiels d'expérimentation
- Recenser les bonnes pratiques des tiers-lieux (ruraux prioritairement) pour en faire bénéficier les expérimentations futures coop'in.

Méthodologie :

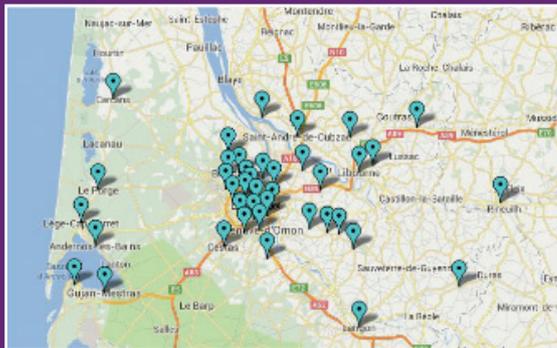
- en recueillant et analysant les données géographiques de l'étude interne,
- en confrontant avec les collectifs identifiés par ailleurs ou les intentions de territoires,
- en prenant connaissance du terreau économique existant (secteurs d'activités),
- en tenant compte de la stratégie de développement de Coop'Alpha,
- en synthétisant les bonnes pratiques et en identifiant les dérives ou incohérences sur d'autres projets en milieu rural.



LEGENDE CARTE & GOMMETTES : IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE DES RÉPONDANTS.

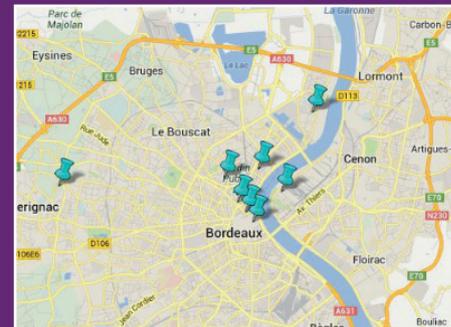
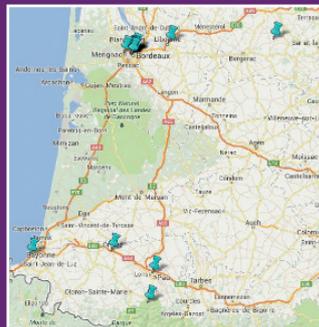
- 1 ● 5 ● 10 ● 50 communauté Coop'Alpha
- ● ● répondants au questionnaire
- tiers-lieux existants à date ● initiatives tiers lieux

Territoires plébiscités par les répondants

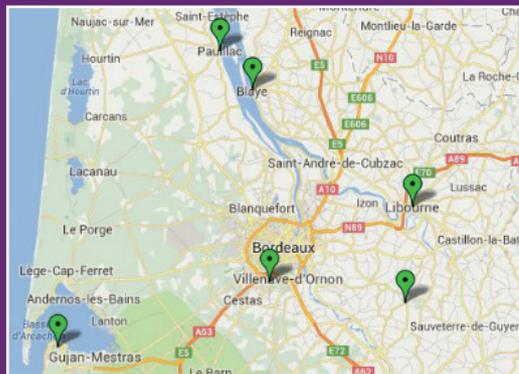


- > Bordeaux
- > Talence/Pessac
- > Bassin d'Arcachon
- > Libourne
- > Villenave d'Ornon/Bègles
- > Cestas/Gradignan
- > Targon/Créon
- > Saint-André-de-Cubzac

Tiers-lieux ouverts ou en projet

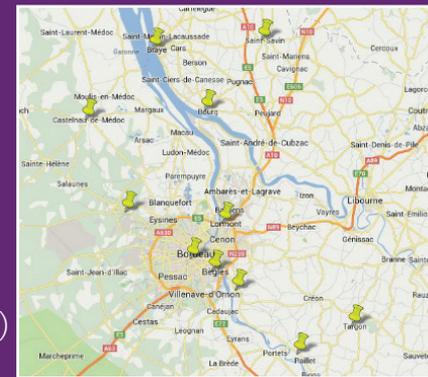


Territoires en demande de CAE identifiés



- > Blayais
- > Targon
- > Bassin d'Arcachon
- > Cub Sud
- > Pauillac
- > Libournais

- > Pomerol
- > Belin-Béliet
- > Saint-Médard-en-Jalles
- > Bègles (Cité numérique)
- > Le Teich
- > Arcachon / La Teste
- > Latresne
- > Haute Gironde (Saint-Savin et Bourg / Gironde)
- > Médoc (La Médullienne)
- > Créon





Short list des zones à explorer *

- Blayais
- Bassin d'Arcachon
- Cub sud
- Libournais
- Médoc
- Entre-deux-Mers

* hors Bordeaux

+ hors projet Pôle intercoopératif Cenon.

Les 4 critères principaux de sélection des expérimentations

- Les territoires en vue d'une dynamique et d'un relai CAE
- Les zones les plus fortes en demandes en milieu rural et en périphérie
- Les territoires en manque de propositions
- Des acteurs locaux avec une forte envie de coopérer et de laisser une grande liberté de choix et d'actions aux futurs utilisateurs

Zones sélectionnées après immersion

- Saint-Aubin de Blaye (Blayais)
- Pessac / Talence (CUB Sud)
- Langoiran (Entre-deux-Mers)

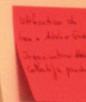
LES EXPLORATEURS



VOS BESOINS, ENVIES, ASPIRATIONS.



VOS PROJETS POUR PROJETS



C. Pré-expérimentation

Phase 3 / Médiation politique et mobilisation des acteurs

Objectifs

Tester les territoires pressentis et déterminer les plus porteurs pour la phase d'expérimentation / déploiement

Méthodes

- Restitutions itinérantes de l'étude et des enquêtes territoires
- Événements sur les territoires pour mobiliser les acteurs (utilisateurs potentiels des lieux, institutionnels, entreprises et associations locales, chambres consulaires...)
- Jelly (coworking nomade, tiers-lieux éphémères) et visites de locaux
- Présence sur le terrain avec réunions de concertation et points d'avancement collectifs
- Maillage territorial et gestion des relations partenaires
- Identifier les autres porteurs de projets, acteurs clés et partenaires
- Favoriser les échanges privés + publics
- Accompagner le montage des dossiers, les business plans, amorcer les projets d'ouvertures de lieux
- Appui réseau tiers-lieux (partage d'expérience, mise en relation)



.3.

Créations et résultats d'expériences

Fin 2013, après une période de rencontres, nous identifions nos trois territoires exploratoires : Langoiran - Entre-deux-Mers, Saint-Aubin de Blaye - Haute Gironde et Talence / Pessac CUB Sud.

L'objet de cette dernière partie vise à mettre en avant les points clés de succès et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre.

Les choix que nous avons faits, reposent sur une analyse de données mais nous avons également laissé une large part aux décisions collectives dans la mise en œuvre, nous permettant de déplacer le curseur quand cela était nécessaire en cours d'accompagnement. Chaque projet de tiers-lieu est unique et il est indispensable de pouvoir s'adapter in vivo.

A. La volonté d'explorer trois cas de figures différents

Splendid Coworking à Langoiran repose en grande partie sur un pilotage associatif / privé. Le collectif de professionnels que nous avons constitué pendant 9 mois a été accueilli sur un lieu existant et connu de la population : l'ancien cinéma du Splendid.

En 1974, cet ancien édifice des années 50 taillé dans plusieurs chais s'arrête de fonctionner. Il laisse derrière lui des souvenirs de grands bals dans le hall à colonnades, de projections dans une salle de cinéma de 350 places. Entre temps, sa vie n'a pas été facile, les années 80 tentent de le transformer en salle des fêtes, les années 2000 en parking. Une dégradation progressive lente mais sûre.

Voyant le bâtiment tombé en ruine, un mouvement citoyen et univer-

sitaire se mobilise pour sauvegarder ce patrimoine et réussit à l'inscrire à l'Inventaire des Monuments Historiques.

En mars 2009, Stéphane Grenet tente le tout avec d'autres complices et signe avec la Mairie de Langoiran, propriétaire de l'époque. Les travaux de sauvegarde paient 20 ans de loyers d'avance. Reste à trouver la recette pour mettre en œuvre son projet de développement de pratiques musicales, culturelles et audiovisuelles.

Petite particularité, il obtient de pouvoir sous-louer. S'agrègent donc de nouveaux partenaires autour de lui pour faire revivre le lieu.

La Mezzanine à Saint-Aubin de Blaye s'appuie sur la maturité et l'ouverture des agents de la pépinière et hôtel d'entreprises de l'Estuaire. L'opportunité d'ouvrir le bâtiment institutionnel à des activités encore non-éligibles semble résonner avec leur vécu.

En effet, Magali Bodéï, en charge de la direction économique de la Communauté de Communes de l'Estuaire, avait déjà été sollicitée par des personnes qui n'étaient pas éligibles et n'avait pas d'alternative à leur proposer. De plus, elle phosphore déjà sur le projet d'extension de la pépinière/hôtel d'entreprises.

Son signe distinctif : elle n'envisage pas le coworking comme une offre d'hébergement bas de gamme*. Pour Magali Bodéï, le coworking ne se présente pas que sur de l'open-space : celui ne répond pas à toutes les attentes. L'accueil et l'intégration des coworkers est un point d'honneur pour l'équipe. Le coworking n'est pas vécu comme l'apa-

nage du service économique. Cette expérimentation est vécue comme telle par la collectivité laissant donc la possibilité de voir le projet grandir hors les murs de la pépinière. De plus, l'expérience du coworking a fait prendre conscience que l'hébergement en pépinière ou hôtel pouvait être complètement revu et corrigé en laissant peut être le choix de la posture au travailleur (open-space, bureaux isolés, zones de confort...)

La Loco à Pessac ou Talence

La Loco est a priori le plus « simple » des trois projets à construire : le besoin en espace de travail partagé est réel et facilement identifié, au sein des entrepreneurs de Coop'Alpha d'abord, mais aussi dans l'écosystème numérique de l'agglomération, via les associations professionnelles notamment. Le collectif se constitue naturellement, et compte déjà une quarantaine d'utilisateurs potentiels avant l'ouverture du lieu. Il faut dire que c'est l'attribution du local qui va être compliquée sur ce dossier, car l'association La Loco souhaite investir un espace vacant situé dans le pôle multimodal train tram bus du centre de Pessac, et ce local est propriété de la CUB, avec une gestion déléguée à Keolis.

Autant d'interlocuteurs à rencontrer et à convaincre du projet. S'ajoute à cela le changement d'équipe municipale lors des élections de mars 2014, qui va donner beaucoup d'inertie au projet, car il faut aussi recommencer de zéro les démarches auprès de la mairie, et expliquer, rencontrer, justifier, re-rencontrer, relancer pour espérer faire aboutir le projet en partenariat avec l'ensemble des acteurs publics.

* ce qui fut souvent le cas pour d'autres projets de tiers-lieux adossés à des pépinières

B. La volonté de savoir comment articuler des partenariats public / privé

Le point commun à toutes ces expérimentations a été de faire naître un collectif en 2014 avec un objectif d'ouverture au dernier trimestre de cette même année. L'autonomie en terme de gestion et/ou d'organisation a été recherchée pour l'ensemble des collectifs sélectionnés.

Nous avons amené les collectifs, en temps que «tiers de confiance», à travailler avec les collectivités locales, plus ou moins fortement en fonction des projets.

Donner l'information a été un vrai travail à fournir pour que chacun puisse suivre l'avancée des projets et mettre à jour les bases de données. L'année 2014 a été bouleversée par les élections municipales, ce qui n'a pas facilité notre tâche et qui est un élément à prendre en compte dans le calendrier d'un projet de tiers-lieu.

De manière générale, les projets ont nécessité des demandes de financements et de soutiens complémentaires (mise à disposition, travaux d'isolations, soutien communication, médiation auprès des services...) a minima sur l'amorçage et les premiers mois d'activités du lieu.

C. La volonté de créer des lieux-supports pour des structures d'accompagnement à l'emploi et/ou à la création d'entreprises

Même si le partage de compétences et la formation de pair à pair sont un premier socle pour les utilisateurs, nous avons repéré que pour que ce soit plus durable et plus structurant pour certaines coopérations naissantes, il était nécessaire qu'un professionnel puisse apporter méthodes et conseils.

Les permanences proposées par Coop'Alpha sur ces nouveaux lieux peuvent largement inspirer d'autres structures supports qui cherchent à renouer les liens avec leurs publics et cela dans un cadre convivial.

Cela ouvre la question des liens à re-construire avec les acteurs qui œuvrent déjà sur le territoire et qui cherchent à travailler différemment avec leurs publics.

De plus, cela engendre pour les tiers-lieux un accueil ponctuel de groupes de personnes ou de personnes individuelles. Pour que l'accueil et l'organisation soient bien cohérents avec un usage plus régulier, c'est la notion de cohabitation que l'on va questionner.

.a.

Splendid Coworking
Langoiran





A. Les clés du Splendid Coworking

Nous avons repéré depuis 2011 un entrepreneur solo qui avait émis l'envie d'un espace de travail partagé et collaboratif près de chez lui et qui avait déjà mené un travail de sensibilisation sur son territoire. Assez vite, nous avons **agréé les deux initiatives**, la sienne et celle de Coop'Alpha afin que le collectif se renforce.

La Communauté de Communes du Vallon de l'Artolie avait, elle aussi, un projet de création d'espace mais qui ne convenait pas au collectif. Elle a laissé de la place à l'initiative citoyenne pour que celle-ci construise son propre modèle. L'exemple est assez rare pour souligner **l'importance du «laisser faire»** qui a été déterminant pour la suite. La liberté d'agir a donc été totale et le regard toujours bienveillant.

En parallèle, le Pays Coeur Entre-deux-Mers **pilote des actions de sensibilisation au télétravail**, bien conscient que les flux pendulaires sont de plus en plus importants et soumis à l'effet syphon de l'agglomération bordelaise.

La première rencontre a mobilisé une quarantaine de personnes et nous a montré des **besoins très divers**. Trois typologies d'entreprises ont été recensées lors de notre immersion : petit artisanat, tertiaire et activité bien-être.

Nous nous sommes appuyés sur les acteurs locaux pour chercher un lieu qui soit adapté. Une première tentative d'implantation au sein d'un magnifique local attenant l'atelier d'un sculpteur s'avère économiquement trop ambitieuse. Les recherches se poursuivent et nous identifions de nombreuses **initiatives existantes** de mutualisation sur le territoire. Ainsi, nous croisons le chemin du Garage Lézarts à Lestiac avant celui du Splendid. Cet ancien garage réhabilité par des acteurs du spectacle vivant et des arts de la rue offre depuis 10 ans des espaces de travail et de productions diversifiés : salle de répétition (musique et théâtre), bureaux classiques, costumerie, ateliers fer et bois ainsi que de nombreux espaces de détente.

Le planning et les travaux à engager pour l'accueil de l'espace de coworking ne coïncident pas avec l'association. Nous repartons sonder les alentours...

Nous finissons par pousser la porte du Splendid, lieu pourtant identifié au démarrage. Le grand hall de l'ancien cinéma reçoit tous les vendredis soirs un spectacle, en semaine cette partie est sous-exploitée.

Les gérants nous accueillent à bras ouverts en **proposant au collectif un loyer en fonction de leur utilisation**. Premier du genre, le modèle économique est sans risque pour notre collectif qui adhère complètement au lieu.

B. Les efforts à poursuivre

Les besoins pour les professionnels du tertiaire ont pu être satisfaits au Splendid bien que le système de chauffage au moment de la visite reste à améliorer pour travailler dans de bonnes conditions. Cependant, l'espace n'est pas approprié pour du **petit artisanat**. Le même travail de fédération d'acteurs pourrait être à fournir et à agréger avec le projet de recyclerie solidaire qui verra le jour sur le territoire dans les années à venir.

Le collectif hébergé au Splendid a un travail à réaliser sur le **réseau local** pour faire connaître la modalité «télétravail» et pour fédérer d'autres acteurs.

L'outil de réservation **Groom** dont la conception est en cours au sein de la Coopérative Tiers-Lieux est une des attentes des bénévoles pour optimiser leur temps de gestion.





C. Les opportunités déclenchées

Rapidement, l'association de préfiguration de la CRESS Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire a installé une salariée dans les locaux du Splendid Coworking.

L'arrivée du coworking, outil de développement économique, adossé au Bistrot du Splendid, bistrot vintage, aux actions culturelles du Splendid et à la réhabilitation d'un tel monument vient conforter son rôle sur le territoire. Le Splendid se voit aidé par la Communauté de Communes du Vallon de l'Artolie et par le Pays Coeur Entre-deux-Mers via les fonds LEADER, pour **continuer de rénover le bâtiment** (isolation et pièce noire dédiée aux métiers de l'image) et proposer un accueil performant pour les coworkers.

Il est possible aussi que chaque citoyen participe à ce projet via un appel au financement contributif sur le web :

<http://www.arizuka.com/fr/projects/rehabilitation-et-essor-du-splendid>





carte d'identité

Territoire : Ville de Langoiran, commune de 2230 habitants située à 25 km au sud-est de Bordeaux

Communauté utilisateurs : principalement indépendants et entrepreneurs salariés. Présence d'une personne salariée en télétravail à temps complet sur site.

Besoins identifiés : lieu de rencontres professionnelles

Portage, statuts & contractualisation :

portage associatif (Association les Ateliers Détournés) / privé (SARL du Splendid). Convention de mise à disposition

Sources de financement : fonds d'amorçage de la Région Aquitaine, fonds LEADER & fonds de concours de la Communauté de Communes du Vallon de l'Artolie pour l'isolation du bâtiment

Rôle des acteurs publics : aides à l'investissement (rénovation du bâtiment), relais communication et force de proposition sur des actions de sensibilisation télétravail.

Typologie du lieu : lieu reconquis - ancien cinéma des années 30 classé aux Monuments Historiques

* chiffres de 2011

splendid coworking

Aménagement : installé dans l'entrée et le grand hall de l'ancien cinéma sur une surface d'environ 150 m²

Equipements : bureaux, chaises ergonomiques, écran, imprimante, wifi

Services à deux pas : épicerie, presse, poste, services municipaux, bus...

Services partagés

- Un bistrot vintage où l'on peut manger le midi (tarifs spécifiques pour les coworkers - prix coûtant)
- Une boîte noire pour réalisateurs et photographes qui souhaitent étalonner (à venir)
- Possibilité en fonction des départs d'être sur du bureau isolé

Ouverture : tous les jours de la semaine de 9h à 18h.

Autonomie des utilisateurs qui disposent des clés et peuvent venir en dehors des heures d'ouverture du Splendid.

Accueil / animation / vie du lieu :

Accueil et intégration réalisée par l'Association Les Ateliers Détournés, Lieu de diffusion de spectacles (vendredi soir), Permanences dédiées à la création d'entreprise et réunions d'informations sur l'entrepreneuriat social.



.b.

La Mezzanine Saint-Aubin de Blaye

A. Les clés de la Mezzanine

Lors de notre première rencontre avec Magali Bodéï, elle nous fait part de son intérêt pour cette nouvelle façon d'envisager le travail. Elle perçoit dans les publics qu'elle reçoit en tant que directrice de la pépinière des **besoins non pourvus**.

C'est le cas notamment :

- des entreprises qui après trois ans en pépinière ne souhaitent pas s'engager sur un bail de 3 ans,
- des associations,
- des entreprises qui ne sont pas éligibles à la pépinière,
- des structures qui souhaitent se réunir et / ou collaborer
- des salariés habitant en Haute Gironde qui partent travailler en Charente ou à Bordeaux.

La présence de la Centrale nucléaire à Braud-et-Saint-Louis induit aussi de prendre en considération les conjoints des personnels recrutés par EDF qui s'installent en Haute Gironde soit en créant par défaut leurs structures, soit cherchant un emploi faute parfois d'avoir pensé à proposer le télétravail à leur précédent employeur.

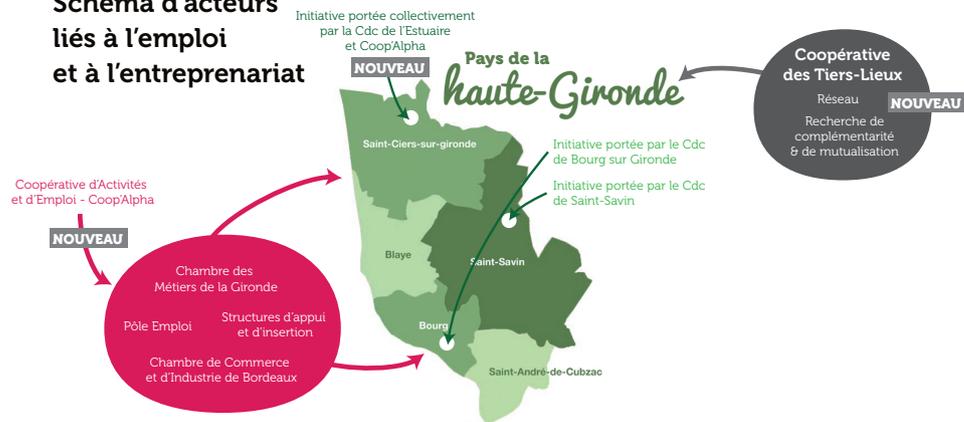
De plus, les représentants, fournisseurs et commerciaux que draine la centrale se comptent par milliers sur l'année. Après leurs heures de rendez-vous, ces nomades sont sans solution d'hébergement professionnel sur leur temps de transit.

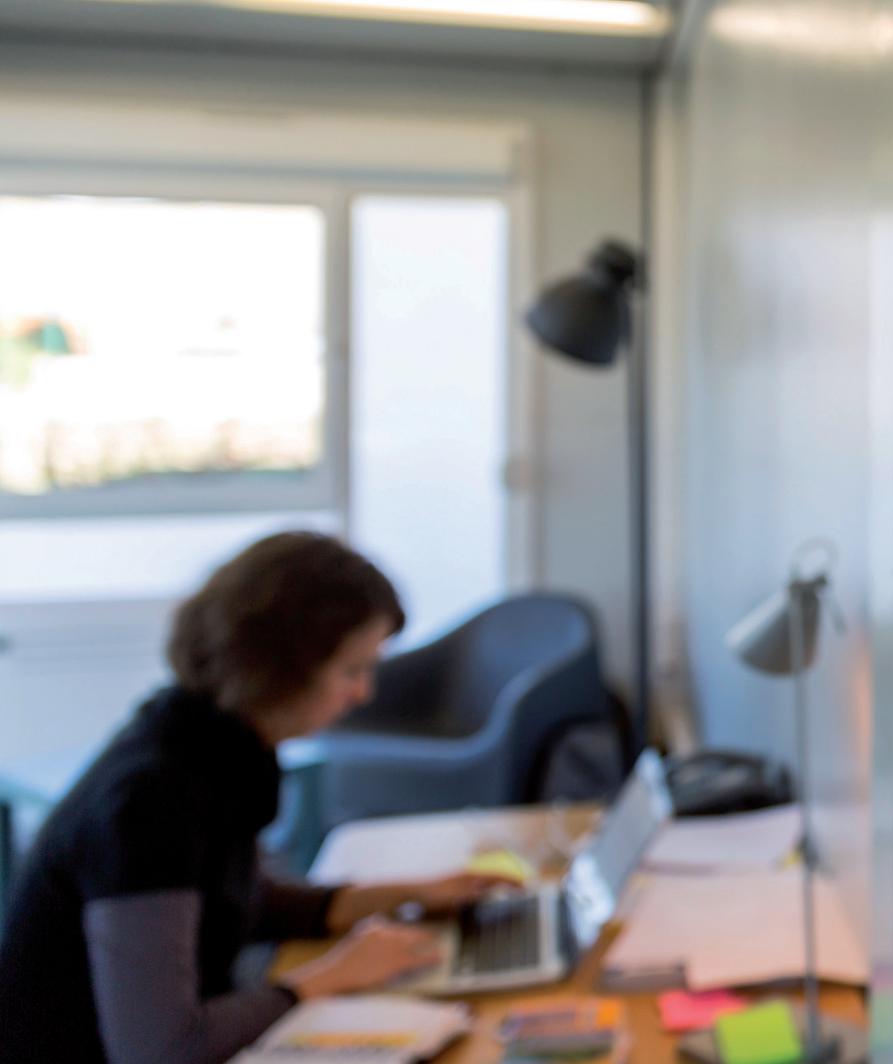
La centrale à travers un GIE relaye les informations et travaille en lien avec les structures et acteurs locaux.

Les services de la pépinière sont sensibilisés via les CAE à l'accompagnement pour entreprendre autrement. **La posture d'entrepreneur n'est pas toujours naturelle**, la CAE infléchit aussi sur cette facette lors de l'intégration en CAPE.

Nous avons choisi d'intégrer **une «concierge Tiers-Lieu» à mi-temps pendant quatre mois** pour permettre de faire la passerelle entre les utilisateurs, l'émergence de la nouvelle organisation et les services de la pépinière. En cours d'expérimentation, les salariés de la pépinière sont venus travailler au sein de l'espace de coworking pour connaître les coworkers. Les résultats attendus sont plutôt étonnants car ils se sont trouvés plus concentrés qu'en temps habituel.

Schéma d'acteurs liés à l'emploi et à l'entrepreneuriat





WHY? / WHY NOT

Scènes
du film

Indicatif
à jour / semaine pour préparer
des plus d'infos pour la semaine
suivante
- envoyer à partager avec des collègues
en vacances

+ ne pas passer entre son lit
sa machine à laver et le chat
+ rencontrer d'autres professionnels
et échanger

+ à réseau à
+ de nouvelles personnes
+ de nouvelles connaissances

présentation d'autres professionnels
Partager des compétences
Échanger des idées
Développer la communication

• retrouver
dédié
• échanger
li

- formaliser
- faire
- améliorer
- de la

B. Les efforts à poursuivre

Les services économiques de la Communauté de Communes de l'Estuaire sont conscients que cette action doit être **une action menée de façon transversale avec les autres services intercommunaux, voire municipaux**.

En effet, les services **enfance jeunesse** à travers la conciliation des temps de vie personnelle / vie professionnelle peuvent être des relais auprès des familles. Les services **développement durable** (covoiturage, agenda 21, mobilité...) sont des ressources parallèles aux tiers-lieux. Les services **communication** sont aussi des atouts pour faire connaître et faire comprendre le sens et la plus-value sociale de ce type de lieu de proximité.

Les **offices de tourisme** ne sont pas en reste car on s'aperçoit que le tourisme professionnel est rarement une cible. Ces espaces de travail pourraient permettre à de nombreux touristes (souvent en visite familiale) de prolonger leurs vacances sur le territoire tout en ayant la possibilité de travailler en mobilité dans de bonnes conditions.

Poussons la porte des **communes jumelées** et nous envisagerons des partenariats et des échanges avec les espaces de coworking étrangers.

C. Les opportunités déclenchées

La Communauté de Communes de l'Estuaire est en pleine réflexion sur l'extension de la pépinière et de l'hôtel d'entreprises. L'arrivée du coworking au sein de la structure permet de **repenser la posture des entreprises hébergées** qui parfois ont besoin de travailler de façon concentrée, parfois créer du réseau, parfois avoir un avis ou les conseils d'un tiers. En bref, on retrouve des besoins similaires. **L'aménagement du futur lieu sera donc inspiré**, on peut l'espérer, par le coworking.

De plus, l'espace de coworking a mis en avant des problématiques déjà identifiées qui sont celles de la partie «cuisine» qui n'existe pas réellement. La **création d'un lieu de vie commun aux hébergés**, située pour l'instant sur la mezzanine, est repérée comme une donnée très importante.

Les tests effectués par les salariés sur l'espace de coworking sont également très révélateurs de l'engagement des personnes ressources de la pépinière, qui ont bien compris le projet. **Les salariés se sont appropriés l'espace et le mode de fonctionnement**.



carte d'identité

Territoire : Commune de Saint Aubin de Blaye composée de 790 habitants* située à 63 km au nord de Bordeaux

Communauté informelle d'utilisateurs : association, indépendants, salariés en télétravail.

Besoins identifiés : recherche de liens professionnels et besoin de sortir du domicile (familles non télétravaillables)

Portage, statuts & contractualisation : portage institutionnel
Communauté de Communes de l'Estuaire - Convention d'occupation et règlement intérieur

Sources de financement : fonds d'amorçage de la Région Aquitaine (AMI) et co-financement de la Communauté de Communes de l'Estuaire

Rôle des acteurs publics : portage public en concertation avec les utilisateurs, aides à l'investissement (équipements et mobilier), relais communication. La clé du succès : le lâcher-prise dans le portage institutionnel

Typologie du lieu : lieu déjà programmé pour de l'accueil professionnel

* chiffres de 2011

la mezzanine

Aménagement : possibilité de travailler soit dans un open-space de 30 m² avec 4 bureaux disponibles, soit sur la mezzanine de 15m², soit en bureau individuel de 9 m²

Équipements : bureaux, chaises ergonomiques, écran, imprimante, wifi

Services à deux pas : un traiteur

Services partagés

- Salle de réunion
- Boîte postale
- Secrétariat

Ouverture : 24h/24

Accueil / animation / vie du lieu :

Accueil sur place des personnes par l'équipe chargée du développement économique,
Colunch, petits déjeuners, ateliers échanges de compétences

.C. La Loco CUB Sud

A. Les clés de La Loco

Priorité est donnée à la mobilisation de l'ensemble des acteurs économiques, publics et privés. Le risque sur la Communauté Urbaine de Bordeaux, c'est le prix du loyer au démarrage de l'espace de coworking. Nous décidons, au vu du collectif mobilisé dès le départ, d'essayer une implantation sur Pessac.

En centre ville il est difficile de trouver 100m² à moins de 1300 euros HT ; on va donc écrire le projet, expliquer ce que sont les tiers-lieux, et pourquoi Pessac pourrait en bénéficier, et présenter la démarche à la mairie, afin d'obtenir un soutien financier au démarrage du projet.

La clé de la Loco, c'est le réseau !

Réseau professionnel du noyau d'entrepreneurs d'abord : le besoin d'espace de travail partagé ne fait aucun doute sur Pessac, et la mobilisation de coworkers potentiels en zone urbaine est la plus facile des trois projets. Un noyau dur de cinq personnes se constitue, se rencontre régulièrement, et chacun(e) parle du projet à son réseau professionnel, ce qui permet de rassembler une quarantaine d'utilisateurs du futur espace avant même son ouverture.



Une association dédiée est créée, La Loco Coworking, pour parler d'une seule voix aux institutionnels et faire avancer le projet aussi vite que possible, les besoins de certains adhérents étant immédiats.

B. Les efforts à poursuivre

Des visites de locaux s'organisent avec l'appui de l'équipe municipale alors en place. Le collectif souhaite intégrer un **local de 90 m2 au sein de la gare SNCF de Pessac**, en plein centre-ville, pour faciliter au maximum l'accès à l'espace, en bus, en tram, en train.

Des **réunions s'organisent dans un bar**, les «apéro loco», pour faire connaissance, parler du projet, identifier les utilisateurs potentiels et préciser les besoins de chacun.

Même si le changement d'équipe municipale donne un sérieux coup de frein au projet, **l'association La Loco reste motivée** pour tenter d'obtenir le local de la gare, emplacement idéal pour un premier espace pessacais. Après plus de neuf mois de discussion et pas moins de treize rendez-vous avec les institutionnels, l'accord de la mairie de Pessac pour occuper l'espace vacant de la gare arrive enfin le 24 décembre.

Tout commence et presque tout reste donc à faire : mettre en œuvre, aménager et ouvrir l'espace, l'animer, et s'implanter durablement et en bonne entente avec l'ensemble des acteurs du territoire.

C. Les réflexions déclenchées

Ce projet pose la question de l'intervention des collectivités locales ; c'est une bonne expérience pour de futurs projets. La question du **«lâcher prise»** de l'institution est centrale sur ces initiatives de développement économique émanant des entrepreneurs, c'est à dire du terrain, de la base (bottom up).

Faire appel au soutien des acteurs publics, c'est accepter certaines contraintes, plus ou moins grandes : temporalité différente (mandats, élections), intérêts différents.

Parfois cela fonctionne très bien, et parfois cela complique considérablement les projets. Mais il est important que les collectivités territoriales s'engagent car **les tiers-lieux sont des projets de territoires**, des outils de développement économique, et/ou d'attractivité, et/ou de maintien d'activité.

Pour favoriser l'acculturation et l'appropriation de ces nouveaux lieux par les institutions, souvent très éloignées de ces pratiques organisationnelles, la Coopérative des Tiers-Lieux organise des visites guidées à destination des élus, dans plusieurs typologies d'espaces (rural, urbain, périurbain).

On y explique **les raisons d'être et les conditions de réussite** de ces espaces, in situ, et cette approche vaut considérablement mieux qu'un simple discours théorique.

carte d'identité

Territoire : CUB Sud : Pessac Centre

Communauté informelle d'utilisateurs : freelances, entrepreneurs, salariés, télétravailleurs.

Besoins identifiés : manque d'espace à domicile, sortir de l'isolement, scinder vie perso / vie pro, se rapprocher (nodeurs)

Portage, statuts & contractualisation : association d'utilisateurs, demande d'AOT à la CUB

Sources de financement : fonds d'amorçage de la Région Aquitaine (AMI), loyer modéré de la CUB / Kéolis pour le local de Pessac et une dotation de la Ville de Pessac

Rôle des acteurs publics : Soutien au démarrage sollicité + modération du loyer + investissement mobilier et équipement

Typologie du lieu : hypercentre / zone urbaine / pôle multimodal

la loco

Aménagement : Etude proposant 3 scénarii sur le local de Pessac, à discuter par les futurs utilisateurs

Équipements : bureaux, chaises ergonomiques, écran, imprimante, wifi

Services à deux pas : centre-ville

Services partagés

- Salle de réunion
- conciergerie à moyen terme

Ouverture : Autonomie pour les utilisateurs réguliers (code / badge / clé)

Accueil / animation / vie du lieu :

Le noyau du collectif s'engage pour assurer l'accueil à tour de rôle. Programme d'animation proposé par les adhérents de la Loco et de coworkers issus d'autres espaces.

 **SPLENDID** coworking
Espace de travail collaboratif en Artolie

[**la Mezzanine**]



la coopérative
tiers_lieu{x}
travailler autrement en Aquitaine


coop'alpha
coopérative d'activités et d'emploi® 33



Liens

www.coopalpa.coop
www.splendidcoworking.fr
<http://mustangetcie.com/>
<http://pepiniere-hotel-entreprises.fr>
www.facebook.com/lalocopessac

Ressources

<http://coop.tierslieux.net/>
<http://movilab.org/>
<http://wiki.coworking.org/w/page/16583744/CoworkingVisa>
<http://www.tumblr.com/tagged/lolcats>

© Conception et mise en page : Lucile Aignon
raconté par Marie-Laure Cuvelier et Lucile Aignon
de la Coopérative Tiers-Lieux, travailler autrement en Aquitaine

Images : Coop'Alpha, Coopérative des Tiers-Lieux, travailler autrement en Aquitaine / Jérôme Bellon de Peps Images pour les images du Splendid Coworking / Eric Bouloumié pour la Communauté de Communes de l'Estuaire et la Mezzanine / Rashel Reguigne pour les visuels de La Loco

coop.tierslieux.net

